



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intervention d'Emmanuel Macron sur la réforme de la formation des enseignant·es : des (non) annonces floues et méprisantes

Après des semaines de reports, tergiversations et rumeurs diverses, les très attendues “annonces” sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignant·es ont enfin été faites aujourd’hui par Emmanuel Macron en personne.

On aurait pu espérer qu’elles apportent quelques éléments de réponse aux nombreuses questions que soulève le document du ministère de l’éducation nationale qui a fuité il y a déjà une quinzaine de jours. Si le déplacement du concours en fin de L3 est confirmé pour les professeurs des écoles (PE), les propos confus du président laissent planer un doute sur les concours du second degré et n’apportent aucune autre précision (avenir des étudiant·es en cas d’échec au concours, articulation des structures écoles normales / INSPE, maintien des personnels, etc.).

On en apprend plus au détour d’une dépêche de la presse spécialisée qui précise que “progressivement les INSPE vont devenir les écoles normales” (ENSP), que “les masters MEEF ont vocation à disparaître” pour laisser la place dès la rentrée 2025 à de nouveaux masters, dans un contexte où tout est “nouveau” : gouvernance, formateurs, méthodes, statuts des élèves.

A quelques mois de la rentrée et alors même que sur les plateformes Parcoursup et Monmaster la phase de dépôt de candidature est terminée, comment orienter et rassurer les étudiant·e·s qui se posent des questions légitimes sur les modalités de formation qui les attendent ? Comment, dans les universités et tout particulièrement dans les INSPE, préparer sereinement la rentrée ? (1)

Le SNESUP-FSU et le SNEP-FSU ont déjà dénoncé la maltraitance institutionnelle (2) subie en première ligne par les personnels des INSPE, mais également par ceux des composantes portant les masters MEEF. Ils s’étonnent du silence de France Université et attendent également du ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche qu’il s’exprime et engage immédiatement de réelles concertations pour la protection des personnels et l’avenir d’une formation universitaire et professionnelle de haut niveau.

1. <https://snesup.fr/article/reforme-de-la-fde-cpe-et-psyen-la-fsu-denonce-la-forme-et-le-fond-du-document-qui-circule-actuellement-sur-les-ecoles-normales-du-21ieme-siecle-communique-intersyndical-du-3-avril-2024>
2. [Réforme de la FDE : toujours plus de maltraitance institutionnelle - Communiqué du 29 mars 2024 | SNESUP-FSU](#)

Paris, le 5 avril 2024